

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 1 / 14

### Acid Phosphatase Reagent

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange, de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur du produit

**Nom du produit :** Acid Phosphatase Reagent

**Code de produit :** A7503-RGT

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes :** For quantitative determination of Acid Phosphatase in serum.

**Utilisations déconseillées :** Non déterminé ou sans objet

**Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées :** Non déterminé ou sans objet

### 1.3 Détails sur le fabricant/fournisseur de la fiche technique

**Fabricant :**

**United States**

HORIBA Instruments Incorporated

5449 Research Drive

Canton, MI 48188

734-487-8300

horiba.com

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence :

**États-Unis**

HORIBA Instruments Incorporated

1-800-445-9853 (24 hours per day)

**France**

Organisme de conseil/centre antipoison national

+33 1 45 42 59 59 (24 hours per day)

**Portugal**

Órgão consultor nacional/Centro Antivenenos

+351 800 250 250 (24 hours per day)

**Espagne**

Centro de información toxicológica/organismo asesor nacional

+34 91 562 04 20 (24 hours per day)

**République tchèque**

Národní poradní orgán/toxikologické středisko

+420 224 919 293 (24 hours per day)

**Grèce**

Εθνικό συμβουλευτικό όργανο/Κέντρο Δηλητηριάσεων

+30 210 779 3777 (24 hours per day)

**Italie**

Organismo ufficiale di consultazione nazionale/Centro antiveleni

+39 06 305 4343 (24 hours per day)

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 2 / 14

### Acid Phosphatase Reagent

#### Roumanie

Organism consultativ național/Centru pentru otrăviri  
+40 21 3183606 (24 hours per day)

#### Pologne

Krajowa instytucja doradczą/Ośrodek zatruc  
+48 22 619 66 54 (24 hours per day)

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange :

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :

Irritation de la peau, catégorie 2

Irritation des yeux, catégorie 2

Toxicité spécifique des organes cibles - exposition unique, catégorie 3, irritation des voies respiratoires

#### Éléments d'étiquetage identifiant les risques :

Acide citrique

Phosphate de 1-naphtyle, sel monosodique, monohydraté

#### Informations supplémentaires : Aucun

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon la réglementation (CE) n° 1272/2008 [CLP]

#### Pictogrammes de danger :



**Mention d'avertissement :** Avertissement

#### Mentions de danger :

H315 Provoque une irritation cutanée

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

H335 Peut irriter les voies respiratoires

#### Mention de précautions :

P264 Bien se laver la peau après utilisation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

P271 Use only in a well-ventilated area

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la tenir en une position confortable pour lui permettre de respirer.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Obtenir des soins médicaux

P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste : Obtenir des soins médicaux.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P405 Stocker dans un endroit fermé à clé

P501 Dispose of contents in accordance with local regulations.

### 2.3 Autres dangers :Aucun connu

## SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

**3.1 Substance:** Sans objet.

**3.2 Mélange:**

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 3 / 14

### Acid Phosphatase Reagent

Identification	N° d'enregistrement REACH UE	Nom	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Poids %
Numéro CAS : 77-92-9 Numéro CE : 201-069-1	-	Acide citrique	Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3 (RI); H335	17.05
Numéro CAS : 81012-89-7 Numéro CE : Sans objet	-	Phosphate de 1-naphtyle, sel monosodique, monohydraté	Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3 (RI); H335 Eye Irrit. 2; H319	3.51

Informations supplémentaires : Aucun

Texte intégral des déclarations de danger (H et EUH) : Voir la Section 16

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

#### 4.1 Description des mesures de premier secours

##### Notes générales :

Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

##### En cas d'inhalation :

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais et la placer dans une position confortable pour respirer. Gardez la personne au repos. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. En cas de symptômes respiratoires, consulter un médecin.

##### En cas de contact cutané :

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à grande eau [douche] pendant plusieurs minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

##### En cas de contact oculaire :

Rincer les yeux à grande eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Protéger l'œil non exposé. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

Rincer les yeux avec beaucoup d'eau tiède qui coule doucement pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Protéger l'œil non exposé. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

##### En cas d'ingestion :

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, placer sur le côté gauche avec la tête baissée pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

##### Autoprotection des secouristes :

Non déterminé ou non disponible

#### 4.2 Les symptômes et les effets les plus importants, aigus et retardés

##### Symptômes et effets aigus :

Le contact avec la peau peut entraîner des rougeurs, des douleurs, des brûlures et une inflammation.

Le contact avec les yeux peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures et des déchirures.

L'inhalation peut avoir des effets néfastes sur les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure une toux, des difficultés respiratoires, des maux de gorge et une inflammation de la muqueuse tapissant

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 4 / 14

### Acid Phosphatase Reagent

les voies respiratoires.

#### Symptômes et effets retardés :

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

#### 4.3 Indication qu'une intervention médicale immédiate et un traitement spécial sont nécessaires

##### Traitement spécifique :

Si les symptômes respiratoires persistent, consultez un médecin.

##### Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre le feu

#### 5.1 Agents d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés :

Brouillard d'eau / brouillard, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse résistante à l'alcool.

##### Moyens d'extinction inappropriés :

N'utilisez pas de jet d'eau.

#### 5.2 Dangers particuliers dus à la substance ou au mélange :

La décomposition thermique peut produire des fumées / gaz irritants / toxiques.

#### 5.3 Conseils pour les pompiers

##### Équipement de protection individuelle :

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

##### Précautions spéciales :

Éviter tout contact avec la peau, les yeux, les cheveux et les vêtements. Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/aérosols/vapeurs/poussières. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait en toute sécurité. Utiliser de l'eau pulvérisée/du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Évitez le ruissellement inutile des moyens d'extinction qui peuvent provoquer une pollution.

### SECTION 6 : Mesures en cas de dégagement accidentel

#### 6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :

Évacuer le personnel non essentiel. Ventiler la zone. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Portez l'équipement de protection individuelle recommandé (voir section 8). Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières, fumées et aérosols. Ne pas marcher dans la matière déversée. Se laver soigneusement après manipulation.

#### 6.2 Précautions environnementales :

Éviter les fuites et déversements supplémentaires si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher d'atteindre les égouts, les égouts et les cours d'eau. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Ne touchez pas les récipients endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Contenir et recueillir les déversements et placer dans un conteneur approprié pour une élimination future. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir section 13).

#### 6.4 Référence à d'autres sections :

Pour l'équipement de protection individuelle, voir la section 8. Pour l'élimination, voir la section 13.

### SECTION 7 : Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir section 8). Utiliser le produit dans un

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 5 / 14

### Acid Phosphatase Reagent

endroit adéquatement aéré. Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/ aérosols/ poussières. Ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas et n'utilisez pas de produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement les zones affectées après la manipulation. Tenir à l'écart des matières incompatibles (Voir section 10). Gardez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

#### 7.2 Conditions pour un stockage sécuritaire, y compris toutes incompatibilités :

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Gardez le récipient hermétiquement fermé. Stocker dans un emplacement éloigné des produits incompatibles (Voir section 10).

Store between 2-8 °C

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Voir Section 1 (Utilisation recommandée).

### SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Seules les substances avec des valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration autorisée
Czech Republic	Acide citrique	77-92-9	MPT 8 heures : 4 mg/m <sup>3</sup> (poussières)
Germany (MAK)	Acide citrique	77-92-9	8-Hour TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> (inhalable fraction & vapour)
	Acide citrique	77-92-9	15-Minute STEL: 4 mg/m <sup>3</sup> (inhalable fraction & vapour)
Germany (TRGS 900)	Acide citrique	77-92-9	MPT 8 heures : 2 mg/m <sup>3</sup> (fraction inhalable)
	Acide citrique	77-92-9	15-Minute STEL: 4 mg/m <sup>3</sup> (inhalable fraction)

##### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

##### Niveau dérivé sans effet (dose dérivée sans effet) :

Nom de l'ingrédient : Acide citrique

N° CAS : 77-92-9

Travailleurs - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 6 / 14

### Acid Phosphatase Reagent

Travailleurs - Effets locaux	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié
Population générale - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Aucun danger identifié
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Aucun danger identifié
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié
Population générale - Effet local	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié

**Concentration prévisible sans effet (PNEC) :**

**Nom de l'ingrédient :** Acide citrique

**N° CAS :** 77-92-9

Objectif de protection de l'environnement	PNEC
Eau douce	Aucun danger identifié
Sédiments d'eau douce	Aucun danger identifié
Eau de mer	Aucun danger identifié
Sédiments marins	Aucun danger identifié
Microorganismes dans le traitement des eaux usées	Aucun danger identifié
sol (agricole)	Aucun danger identifié
Air	Aucun danger identifié
Voie orale (Empoisonnement secondaire)	Aucun danger identifié

**Informations sur les procédures de surveillance :**

Non déterminé ou sans objet

### 8.2 Contrôle d'exposition

**Contrôles techniques appropriés :**

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de l'utilisation ou de la manipulation. Fournir une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur, brouillards et / ou poussières en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail, tout en respectant les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

**Équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux et du visage :**

Lunettes de protection ou de sécurité. Utilisez un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé par des normes nationales reconnues (ou équivalent).

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 7 / 14

### Acid Phosphatase Reagent

#### Protection de la peau et du corps :

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques approuvés par les normes appropriées. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Éviter tout contact cutané avec des gants usagés. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les gants usés et les vêtements contaminés. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être choisi en fonction de la tâche effectuée et des risques encourus, et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit. Assurez-vous que tous les équipements de protection individuelle sont approuvés par les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

#### Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail ou à un niveau acceptable (si les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé par les normes nationales reconnues (ou équivalent) doit être porté.

#### Mesures générales d'hygiène :

Lors de la manipulation de produits chimiques, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains après la manipulation, avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Effectuer l'entretien ménager de routine.

#### Contrôles d'exposition environnementale :

Les émissions des équipements ou des systèmes de ventilation doivent être vérifiées pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation concernant la protection de l'environnement.

Mesures liées au produit (substance mélange) pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures d'instruction pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures organisationnelles pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures techniques de prévention de l'exposition :	Non déterminé ou sans objet

#### Mesures de gestion des risques pour contrôler l'exposition :

Non déterminé ou sans objet

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

État physique	Reagent and L-tartrate is provided as a Dry Powder. Acetate Buffer is provided as a liquid
Couleur	Reagent is slight pink to white powder, tartrate is a white powder, and acetate buffer is a clear, colorless liquid.
Odeur / Seuil d'odeur	Distinctive Odor
pH	Reagent = 5.30
Point de fusion/point de congélation	Non disponible
Point/intervalle d'ébullition initial	Non disponible
Point d'éclair (vase clos)	Non disponible
Inflammabilité	Non disponible
Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosivité	Non disponible
Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosivité	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur relative	Non disponible

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 8 / 14

### Acid Phosphatase Reagent

Densité	Non disponible
Densité relative	Non disponible
Solubilités	Non disponible
Coefficient de partition (n-octanol/eau)	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité cinématique	Non disponible
Caractéristiques particulière	Non disponible

## 9.2 Autres informations

### 9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Explosifs	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Gaz inflammables	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Aérosols	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Solides oxydants	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Gaz sous pression	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Liquides inflammables	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Matières solides inflammables	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Substances et mélanges auto-réactifs	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Liquides pyrophoriques	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Solides pyrophoriques	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Substances et mélanges autochauffants	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Substances et mélanges qui émettent des gaz inflammables en contact avec l'eau	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Liquides oxydants	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Peroxydes organiques	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Corrosif pour les métaux	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Explosifs désensibilisés	Aucune donnée disponible/ Sans objet

### 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucun.

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité :

Non réactif dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

### 10.2 Stabilité chimique :

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Des réactions dangereuses ne sont pas anticipées dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

### 10.4 Conditions à éviter :

Chaleur extrême, flammes nues, surfaces chaudes, étincelles, sources d'inflammation et matières incompatibles.

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 9 / 14

### Acid Phosphatase Reagent

#### 10.5 Matières incompatibles :

Aucun connu.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

##### Toxicité aiguë

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

##### Données sur les substances :

Nom	Voie	Résultat
Acide citrique	Orale	LD50 Mouse: 5400 mg/kg
	dermique	DL50 Rat : > 2000 mg/kg

##### Corrosion/irritation cutanée

##### Évaluation :

Provoque une irritation cutanée.

##### Données du produit :

Aucune donnée disponible.

##### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Phosphate de 1-naphtyle, sel monosodique, monohydraté	Provoque une irritation cutanée.

##### Domages/irritations oculaires graves

##### Évaluation :

Provoque une sévère irritation des yeux.

##### Données du produit :

Aucune donnée disponible.

##### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Acide citrique	Provoque une sévère irritation des yeux.
Phosphate de 1-naphtyle, sel monosodique, monohydraté	Provoque une sévère irritation des yeux.

##### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Données du produit :

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

##### Cancérogénicité

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

**Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) :**

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 10 / 14

### Acid Phosphatase Reagent

Nom	Classification
Phosphate de 1-naphtyle, sel monosodique, monohydraté	Sans objet
Acide citrique	Sans objet

#### Mutagénicité sur cellules germinales

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité reproductrice

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique des organes cibles (exposition unique)

**Évaluation :**

Peut irriter les voies respiratoires.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :**

Nom	Résultat
Phosphate de 1-naphtyle, sel monosodique, monohydraté	Peut irriter les voies respiratoires.
Acide citrique	Peut irriter les voies respiratoires.

#### Toxicité spécifique des organes cibles (exposition répétée)

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité par aspiration

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

### 11.2 Informations sur les autres risques

#### Propriétés de perturbation endocrinienne :

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Autres informations :

Aucune donnée disponible.

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aiguë (à court terme)

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 11 / 14

### Acid Phosphatase Reagent

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :**

Nom	Résultat
Acide citrique	Fish LC50 Pimephales promelas: >100 mg/L (96 hr)
	Aquatic Invertebrates EC50 Dreissena polymorpha: >50 mg/L (48 hr [attachment to substrate])

#### Toxicité chronique (à long terme)

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :**

Nom	Résultat
Acide citrique	The substance is readily biodegradable. 97% degradation measured by CO2 evolution, after 28 days.

#### 12.3 Potentiel bioaccumulatif

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :**

Nom	Résultat
Acide citrique	The substance has low potential for bioaccumulation (BCF: 3.2 L/kg).

#### 12.4 Mobilité dans le sol

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Données du produit :**

**Évaluation PBT :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT.

**Évaluation vPvB :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme vPvB.

**Données sur les substances :**

**Évaluation PBT :**

Acide citrique	La substance n'est pas PBT
----------------	----------------------------

**Évaluation vPvB :**

Acide citrique	La substance n'est pas vPvB
----------------	-----------------------------

#### 12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

**12.7 Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.

#### 12.8 Danger pour la couche d'ozone

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### 13.1.1 Élimination des produits/emballages :

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 12 / 14

### Acid Phosphatase Reagent

Dilute with large volumes of water and dispose of into sewer system, in accordance with local regulations.

**Codes de déchets/désignations de déchets selon LoW :** Non déterminé ou non disponible

**13.1.2 Informations relatives au traitement des déchets :** Non déterminé ou non disponible

**13.1.3 Informations relatives à l'élimination des eaux usées :** Non déterminé ou non disponible

**13.1.4 Autres recommandations d'élimination :** Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### Transport international de marchandises dangereuses par route/rail (ADR/RID)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

#### Transport international de marchandises dangereuses par voies navigables intérieures (ADN)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

#### Transport international de marchandises dangereuses par voie maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

#### Réglementations sur les marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international (IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
---------------------------------------	------------

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 13 / 14

### Acid Phosphatase Reagent

Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

### Transport maritime en vrac selon les instruments IMO

Nom en vrac	Aucun
Type de navire	Aucun
Catégorie de pollution	Aucun
Classe de danger de l'OMI	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Matière dangereuse en vrac seulement	Aucun
Groupe de fret	Aucun

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour la substance ou le mélange.

#### Règlements européens

##### Liste d'inventaire (EINECS) :

81012-89-7	Phosphate de 1-naphtyle, sel monosodique, monohydraté	Non répertorié
77-92-9	Acide citrique	Listé

**Liste REACH SVHC (substances extrêmement préoccupantes) :** Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**Autorisations REACH SVHC (substances extrêmement préoccupantes) :** Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**Restriction REACH :** Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**Classe de danger pour l'eau (WGK) (Produit) :** Non déterminé.

**Classe de danger pour l'eau (WGK) (Substance) :**

Nom de l'ingrédient	CAS	Classe
Acide citrique	77-92-9	Classe de danger pour l'eau 1 : légèrement dangereux pour l'eau

#### Autres règlements

**Allemagne - TA Luft :** Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**Informations supplémentaires :** Non déterminé.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

## SECTION 16 : Autres informations

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 14 / 14

### Acid Phosphatase Reagent

**Sigles et abréviations :** Aucun

**Procédure de classification :**

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Méthode utilisée
Irritation de la peau, catégorie 2	Avis d'expert
Irritation des yeux, catégorie 2	Avis d'expert
Toxicité spécifique des organes cibles - exposition unique, catégorie 3, irritation des voies respiratoires	Avis d'expert

**Résumé de la/des classification(s) dans la Section 3**

Eye Irrit. 2	Irritation des yeux, catégorie 2
STOT SE 3 (RI)	Toxicité spécifique des organes cibles - exposition unique, catégorie 3, irritation des voies respiratoires
Skin Irrit. 2	Irritation de la peau, catégorie 2

**Résumé des mentions de danger dans la Section 3 :**

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée

**Avis de non-responsabilité :**

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878. Les informations fournies dans cette FDS sont correctes à notre connaissance, sur la base des informations disponibles. Les informations données ne sont destinées qu'à des recommandations pour une manipulation, un usage, un stockage, un transport et une mise au rebut en toute sécurité, et ne seront pas considérées comme une garantie ou une spécification relative à la qualité. Les informations se rapportent uniquement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce produit lorsqu'il est utilisé en combinaison avec tout autre produit, sauf indication contraire dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Fiche de données de sécurité

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 1 / 13

### Acid Phosphatase Tartrate

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange, de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur du produit

**Nom du produit :** Acid Phosphatase Tartrate

**Code de produit :** A7503-TAR

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes :** For quantitative determination of Acid Phosphatase in serum.

**Utilisations déconseillées :** Non déterminé ou sans objet

**Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées :** Non déterminé ou sans objet

### 1.3 Détails sur le fabricant/fournisseur de la fiche technique

**Fabricant :**

**United States**

HORIBA Instruments Incorporated

5449 Research Drive

Canton, MI 48188

734-487-8300

horiba.com

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence :

**États-Unis**

HORIBA Instruments Incorporated

1-800-445-9853 (24 hours per day)

**France**

Organisme de conseil/centre antipoison national

+33 1 45 42 59 59 (24 hours per day)

**Portugal**

Órgão consultor nacional/Centro Antivenenos

+351 800 250 250 (24 hours per day)

**Espagne**

Centro de información toxicológica/organismo asesor nacional

+34 91 562 04 20 (24 hours per day)

**République tchèque**

Národní poradní orgán/toxikologické středisko

+420 224 919 293 (24 hours per day)

**Grèce**

Εθνικό συμβουλευτικό όργανο/Κέντρο Δηλητηριάσεων

+30 210 779 3777 (24 hours per day)

**Italie**

Organismo ufficiale di consultazione nazionale/Centro antiveleni

+39 06 305 4343 (24 hours per day)

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 2 / 13

### Acid Phosphatase Tartrate

#### Roumanie

Organism consultativ național/Centru pentru otrăviri  
+40 21 3183606 (24 hours per day)

#### Pologne

Krajowa instytucja doradczą/Ośrodek zatruc  
+48 22 619 66 54 (24 hours per day)

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange :

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :** La substance n'est pas classée comme dangereuse selon le Système général harmonisé (SGH).

#### Éléments d'étiquetage identifiant les risques :

Acide citrique

**Informations supplémentaires :** Aucun

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon la réglementation (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

**Pictogrammes de danger :** Aucun

**Mention d'avertissement :** Aucun

**Mentions de danger :** Aucun

**Mention de précautions :** Aucun

### 2.3 Autres dangers :Aucun connu

## SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

### 3.1 Substance: Sans objet.

### 3.2 Mélange:

Identification	N° d'enregistrement REACH UE	Nom	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Poids %
Numéro CAS : 77-92-9 Numéro CE : 201-069-1	-	Acide citrique	Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3 (RI); H335	2.82

**Informations supplémentaires :** Aucun

**Texte intégral des déclarations de danger (H et EUH) :** Voir la Section 16

## SECTION 4 : Mesures de premiers soins

### 4.1 Description des mesures de premier secours

#### Notes générales :

Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### En cas d'inhalation :

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais et la placer dans une position confortable pour respirer. Si des symptômes respiratoires se développent ou persistent, cherchez un avis médical / attention.

#### En cas de contact cutané :

Lavez la zone affectée avec beaucoup de savon et d'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si une irritation cutanée se développe ou persiste, cherchez un avis médical /

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 3 / 13

### Acid Phosphatase Tartrate

attention.

#### En cas de contact oculaire :

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifiez et retirez toute lentille de contact. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si une irritation des yeux se développe ou persiste: demander conseil / attention à un médecin.

#### En cas d'ingestion :

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, placer sur le côté gauche avec la tête baissée pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

#### Autoprotection des secouristes :

Non déterminé ou non disponible

#### 4.2 Les symptômes et les effets les plus importants, aigus et retardés

**Symptômes et effets aigus :** Non déterminé ou non disponible

**Symptômes et effets retardés :**

Non déterminé ou non disponible

#### 4.3 Indication qu'une intervention médicale immédiate et un traitement spécial sont nécessaires

**Traitement spécifique :**

Non déterminé ou non disponible

**Notes pour le médecin :**

Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre le feu

#### 5.1 Agents d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés :**

Brouillard d'eau / brouillard, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse résistante à l'alcool.

**Moyens d'extinction inappropriés :**

N'utilisez pas de jet d'eau.

#### 5.2 Dangers particuliers dus à la substance ou au mélange :

La décomposition thermique peut produire des fumées / gaz irritants / toxiques.

#### 5.3 Conseils pour les pompiers

**Équipement de protection individuelle :**

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA).

**Précautions spéciales :**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux, les cheveux et les vêtements. Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/aérosols/vapeurs/poussières. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait en toute sécurité. Utiliser de l'eau pulvérisée/du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Évitez le ruissellement inutile des moyens d'extinction qui peuvent provoquer une pollution.

### SECTION 6 : Mesures en cas de dégagement accidentel

#### 6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :

Évacuer le personnel non essentiel. Ventiler la zone. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Portez l'équipement de protection individuelle recommandé (voir section 8). Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières, fumées et aérosols. Ne

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 4 / 13

### Acid Phosphatase Tartrate

pas marcher dans la matière déversée. Se laver soigneusement après manipulation.

#### 6.2 Précautions environnementales :

Éviter les fuites et déversements supplémentaires si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher d'atteindre les égouts, les égouts et les cours d'eau. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Ne touchez pas les récipients endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Contenir et recueillir les déversements et placer dans un conteneur approprié pour une élimination future. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir section 13).

#### 6.4 Référence à d'autres sections :

Pour l'équipement de protection individuelle, voir la section 8. Pour l'élimination, voir la section 13.

### SECTION 7 : Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir section 8). Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré. Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/ aérosols/ poussières. Ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas et n'utilisez pas de produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement les zones affectées après la manipulation. Tenir à l'écart des matières incompatibles (Voir section 10). Gardez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

#### 7.2 Conditions pour un stockage sécuritaire, y compris toutes incompatibilités :

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Gardez le récipient hermétiquement fermé. Stocker dans un emplacement éloigné des produits incompatibles (Voir section 10).

Store between 2-8 °C

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Voir Section 1 (Utilisation recommandée).

### SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Seules les substances avec des valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration autorisée
Czech Republic	Acide citrique	77-92-9	MPT 8 heures : 4 mg/m <sup>3</sup> (poussières)
Germany (MAK)	Acide citrique	77-92-9	8-Hour TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> (inhalable fraction & vapour)
	Acide citrique	77-92-9	15-Minute STEL: 4 mg/m <sup>3</sup> (inhalable fraction & vapour)
Germany (TRGS 900)	Acide citrique	77-92-9	MPT 8 heures : 2 mg/m <sup>3</sup> (fraction inhalable)
	Acide citrique	77-92-9	15-Minute STEL: 4 mg/m <sup>3</sup> (inhalable fraction)

##### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 5 / 13

### Acid Phosphatase Tartrate

#### Niveau dérivé sans effet (dose dérivée sans effet) :

**Nom de l'ingrédient :** Acide citrique

**N° CAS :** 77-92-9

Travailleurs - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié
Travailleurs - Effets locaux	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié
Population générale - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Aucun danger identifié
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Aucun danger identifié
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié
Population générale - Effet local	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié

#### Concentration prévisible sans effet (PNEC) :

**Nom de l'ingrédient :** Acide citrique

**N° CAS :** 77-92-9

Objectif de protection de l'environnement	PNEC
Eau douce	Aucun danger identifié
Sédiments d'eau douce	Aucun danger identifié
Eau de mer	Aucun danger identifié
Sédiments marins	Aucun danger identifié
Microorganismes dans le traitement des eaux usées	Aucun danger identifié
sol (agricole)	Aucun danger identifié
Air	Aucun danger identifié
Voie orale (Empoisonnement secondaire)	Aucun danger identifié

#### Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou sans objet

### 8.2 Contrôle d'exposition

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 6 / 13

### Acid Phosphatase Tartrate

#### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de l'utilisation ou de la manipulation. Fournir une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur, brouillards et / ou poussières en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail, tout en respectant les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage :

Lunettes de protection ou de sécurité. Utilisez un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé par des normes nationales reconnues (ou équivalent).

##### Protection de la peau et du corps :

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques approuvés par les normes appropriées. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Éviter tout contact cutané avec des gants usagés. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les gants usés et les vêtements contaminés. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être choisi en fonction de la tâche effectuée et des risques encourus, et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit. Assurez-vous que tous les équipements de protection individuelle sont approuvés par les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

##### Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail ou à un niveau acceptable (si les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé par les normes nationales reconnues (ou équivalent) doit être porté.

#### Mesures générales d'hygiène :

Lors de la manipulation de produits chimiques, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains après la manipulation, avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Effectuer l'entretien ménager de routine.

#### Contrôles d'exposition environnementale :

Les émissions des équipements ou des systèmes de ventilation doivent être vérifiées pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation concernant la protection de l'environnement.

Mesures liées au produit (substance mélange) pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures d'instruction pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures organisationnelles pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures techniques de prévention de l'exposition :	Non déterminé ou sans objet

#### Mesures de gestion des risques pour contrôler l'exposition :

Non déterminé ou sans objet

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

État physique	Reagent and L-tartrate is provided as a Dry Powder. Acetate Buffer is provided as a liquid.
Couleur	Reagent is slight pink to white powder, tartrate is a white powder, and acetate buffer is a clear, colorless liquid.
Odeur / Seuil d'odeur	Distinctive odor.
pH	Reagent = 5.30

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 7 / 13

### Acid Phosphatase Tartrate

<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Non disponible
<b>Point/intervalle d'ébullition initial</b>	Non disponible
<b>Point d'éclair (vase clos)</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité</b>	Non disponible
<b>Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosivité</b>	Non disponible
<b>Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosivité</b>	Non disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Non disponible
<b>Densité de vapeur relative</b>	Non disponible
<b>Densité</b>	Non disponible
<b>Densité relative</b>	Non disponible
<b>Solubilités</b>	Soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partition (n-octanol/eau)</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible
<b>Viscosité cinématique</b>	Non disponible
<b>Caractéristiques particulière</b>	Non disponible

## 9.2 Autres informations

### 9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

<b>Explosifs</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Gaz inflammables</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Aérosols</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Solides oxydants</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Gaz sous pression</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Liquides inflammables</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Matières solides inflammables</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Substances et mélanges auto-réactifs</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Liquides pyrophoriques</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Solides pyrophoriques</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Substances et mélanges autochauffants</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Substances et mélanges qui émettent des gaz inflammables en contact avec l'eau</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Liquides oxydants</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Peroxydes organiques</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Corrosif pour les métaux</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Explosifs désensibilisés</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet

### 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucun.

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 8 / 13

### Acid Phosphatase Tartrate

#### 10.1 Réactivité :

Non réactif dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

#### 10.2 Stabilité chimique :

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Des réactions dangereuses ne sont pas anticipées dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

#### 10.4 Conditions à éviter :

Chaleur extrême, flammes nues, surfaces chaudes, étincelles, sources d'inflammation et matières incompatibles.

#### 10.5 Matières incompatibles :

Aucun connu.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

##### Toxicité aiguë

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

##### Données sur les substances :

Nom	Voie	Résultat
Acide citrique	Orale	LD50 Mouse: 5400 mg/kg
	dermique	DL50 Rat : > 2000 mg/kg

##### Corrosion/irritation cutanée

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Données du produit :

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

##### Dommages/irritations oculaires graves

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Données du produit :

Aucune donnée disponible.

##### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Acide citrique	Provoque une sévère irritation des yeux.

##### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Données du produit :

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

##### Cancérogénicité

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 9 / 13

### Acid Phosphatase Tartrate

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

**Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) :**

Nom	Classification
Acide citrique	Sans objet

#### Mutagénicité sur cellules germinales

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité reproductrice

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique des organes cibles (exposition unique)

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :**

Nom	Résultat
Acide citrique	Peut irriter les voies respiratoires.

#### Toxicité spécifique des organes cibles (exposition répétée)

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité par aspiration

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

### 11.2 Informations sur les autres risques

#### Propriétés de perturbation endocrinienne :

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Autres informations :

Aucune donnée disponible.

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aiguë (à court terme)

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :**

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 10 / 13

### Acid Phosphatase Tartrate

Nom	Résultat
Acide citrique	Fish LC50 Pimephales promelas: >100 mg/L (96 hr)
	Aquatic Invertebrates EC50 Dreissena polymorpha: >50 mg/L (48 hr [attachment to substrate])

#### Toxicité chronique (à long terme)

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :**

Nom	Résultat
Acide citrique	The substance is readily biodegradable. 97% degradation measured by CO2 evolution, after 28 days.

#### 12.3 Potentiel bioaccumulatif

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :**

Nom	Résultat
Acide citrique	The substance has low potential for bioaccumulation (BCF: 3.2 L/kg).

#### 12.4 Mobilité dans le sol

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Données du produit :**

**Évaluation PBT :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT.

**Évaluation vPvB :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme vPvB.

**Données sur les substances :**

**Évaluation PBT :**

Acide citrique	La substance n'est pas PBT
----------------	----------------------------

**Évaluation vPvB :**

Acide citrique	La substance n'est pas vPvB
----------------	-----------------------------

#### 12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

**12.7 Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.

#### 12.8 Danger pour la couche d'ozone

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### 13.1.1 Élimination des produits/emballages :

Dilute with large volumes of water and dispose of into sewer system, in accordance with local regulations.

**Codes de déchets/désignations de déchets selon LoW :** Non déterminé ou non disponible

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 11 / 13

### Acid Phosphatase Tartrate

**13.1.2 Informations relatives au traitement des déchets :** Non déterminé ou non disponible

**13.1.3 Informations relatives à l'élimination des eaux usées :** Non déterminé ou non disponible

**13.1.4 Autres recommandations d'élimination :** Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### Transport international de marchandises dangereuses par route/rail (ADR/RID)

<b>Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	Non régulé
<b>Nom d'expédition approprié ONU</b>	Non régulé
<b>Classe(s) de danger pour le transport ONU</b>	Aucun
<b>Groupe d'emballage</b>	Aucun
<b>Risques environnementaux</b>	Aucun
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Aucun

#### Transport international de marchandises dangereuses par voies navigables intérieures (ADN)

<b>Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	Non régulé
<b>Nom d'expédition approprié ONU</b>	Non régulé
<b>Classe(s) de danger pour le transport ONU</b>	Aucun
<b>Groupe d'emballage</b>	Aucun
<b>Risques environnementaux</b>	Aucun
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Aucun

#### Transport international de marchandises dangereuses par voie maritime (IMDG)

<b>Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	Non régulé
<b>Nom d'expédition approprié ONU</b>	Non régulé
<b>Classe(s) de danger pour le transport ONU</b>	Aucun
<b>Groupe d'emballage</b>	Aucun
<b>Risques environnementaux</b>	Aucun
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Aucun

#### Réglementations sur les marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international (IATA-DGR)

<b>Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	Non régulé
<b>Nom d'expédition approprié ONU</b>	Non régulé
<b>Classe(s) de danger pour le transport ONU</b>	Aucun

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 12 / 13

### Acid Phosphatase Tartrate

Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

#### Transport maritime en vrac selon les instruments IMO

Nom en vrac	Aucun
Type de navire	Aucun
Catégorie de pollution	Aucun
Classe de danger de l'OMI	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Matière dangereuse en vrac seulement	Aucun
Groupe de fret	Aucun

### SECTION 15 : Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour la substance ou le mélange.

##### Règlements européens

**Liste d'inventaire (EINECS) :** Tous les ingrédients sont énumérés ou exemptés.

**Liste REACH SVHC (substances extrêmement préoccupantes) :** Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**Autorisations REACH SVHC (substances extrêmement préoccupantes) :** Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**Restriction REACH :** Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**Classe de danger pour l'eau (WGK) (Produit) :** Non déterminé.

**Classe de danger pour l'eau (WGK) (Substance) :**

Nom de l'ingrédient	CAS	Classe
Acide citrique	77-92-9	Classe de danger pour l'eau 1 : légèrement dangereux pour l'eau

##### Autres règlements

**Allemagne - TA Luft :** Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**Informations supplémentaires :** Non déterminé.

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

### SECTION 16 : Autres informations

**Sigles et abréviations :** Aucun

#### Résumé de la/des classification(s) dans la Section 3

Eye Irrit. 2	Irritation des yeux, catégorie 2
STOT SE 3 (RI)	Toxicité spécifique des organes cibles - exposition unique, catégorie 3, irritation des voies respiratoires

**Résumé des mentions de danger dans la Section 3 :**

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 13 / 13

### Acid Phosphatase Tartrate

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires

#### Avis de non-responsabilité :

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878. Les informations fournies dans cette FDS sont correctes à notre connaissance, sur la base des informations disponibles. Les informations données ne sont destinées qu'à des recommandations pour une manipulation, un usage, un stockage, un transport et une mise au rebut en toute sécurité, et ne seront pas considérées comme une garantie ou une spécification relative à la qualité. Les informations se rapportent uniquement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce produit lorsqu'il est utilisé en combinaison avec tout autre produit, sauf indication contraire dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Fiche de données de sécurité

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 1 / 16

### Acid Phosphatase Buffer

#### SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange, de la société/l'entreprise

##### 1.1 Identificateur du produit

**Nom du produit :** Acid Phosphatase Buffer

**Code de produit :** A7503-BUF

##### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes :** For quantitative determination of Acid Phosphatase in serum.

**Utilisations déconseillées :** Non déterminé ou sans objet

**Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées :** Non déterminé ou sans objet

##### 1.3 Détails sur le fabricant/fournisseur de la fiche technique

**Fabricant :**

**United States**

HORIBA Instruments Incorporated

5449 Research Drive

Canton, MI 48188

734-487-8300

horiba.com

##### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence :

**États-Unis**

HORIBA Instruments Incorporated

1-800-445-9853 (24 hours per day)

**France**

Organisme de conseil/centre antipoison national

+33 1 45 42 59 59 (24 hours per day)

**Portugal**

Órgão consultor nacional/Centro Antivenenos

+351 800 250 250 (24 hours per day)

**Espagne**

Centro de información toxicológica/organismo asesor nacional

+34 91 562 04 20 (24 hours per day)

**République tchèque**

Národní poradní orgán/toxikologické středisko

+420 224 919 293 (24 hours per day)

**Grèce**

Εθνικό συμβουλευτικό όργανο/Κέντρο Δηλητηριάσεων

+30 210 779 3777 (24 hours per day)

**Italie**

Organismo ufficiale di consultazione nazionale/Centro antiveleni

+39 06 305 4343 (24 hours per day)

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 2 / 16

### Acid Phosphatase Buffer

#### Roumanie

Organism consultativ național/Centru pentru otrăviri  
+40 21 3183606 (24 hours per day)

#### Pologne

Krajowa instytucja doradczą/Ośrodek zatruc  
+48 22 619 66 54 (24 hours per day)

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange :

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :

Corrosion de la peau, catégorie 1A

Lésions oculaires graves, catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage identifiant les risques :

Acide acétique

Informations supplémentaires : Aucun

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon la réglementation (CE) n° 1272/2008 [CLP]

#### Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

#### Mentions de danger :

H314 Provoque de brûlures cutanées et des lésions oculaires graves

H318 Provoque des lésions oculaires graves

#### Mention de précautions :

P264 Bien se laver la peau après utilisation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P362 Take off contaminated clothing and wash before use.

P302+P352 IF ON SKIN: Wash with plenty of water and soap.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau.

Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste : Obtenir des soins médicaux.

P405 Stocker dans un endroit fermé à clé

### 2.3 Autres dangers :Aucun connu

## SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

### 3.1 Substance: Sans objet.

### 3.2 Mélange:

Identification	N° d'enregistrement REACH UE	Nom	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Poids %

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 3 / 16

### Acid Phosphatase Buffer

Numéro CAS : 64-19-7 Numéro CE : 200-580-7	-	Acide acétique	Skin Corr. 1A; H314 Flam. Liq. 3; H226 Eye Dam. 1; H318  Limite(s) de concentration spécifique(s) : Eye Irrit. 2; H319: 10% ≤ C < 25% Skin Irrit. 2; H315: 10% ≤ C < 25% Skin Corr. 1B; H314: 25% ≤ C < 90% Skin Corr. 1A; H314: C ≥ 90%	14.8
---	---	----------------	--	------

Informations supplémentaires : Aucun

Texte intégral des déclarations de danger (H et EUH) : Voir la Section 16

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

#### 4.1 Description des mesures de premier secours

##### Notes générales :

Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

##### En cas d'inhalation :

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais et la placer dans une position confortable pour respirer. Gardez la personne au repos. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. En cas de symptômes respiratoires, consulter un médecin.

##### En cas de contact cutané :

Le traitement est urgent. Consulter un traitement médical d'urgence. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à grande eau [douche] pendant plusieurs minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à grande eau [douche] pendant plusieurs minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

##### En cas de contact oculaire :

Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau tiède à faible pression pendant 15 minutes.

Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Protéger l'œil non exposé. Consulter immédiatement un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

##### En cas d'ingestion :

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, placer sur le côté gauche avec la tête baissée pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Se procurer immédiatement des soins médicaux.

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, placer sur le côté gauche avec la tête baissée pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

##### Autoprotection des secouristes :

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 4 / 16

### Acid Phosphatase Buffer

Non déterminé ou non disponible

#### 4.2 Les symptômes et les effets les plus importants, aigus et retardés

##### Symptômes et effets aigus :

L'exposition cutanée peut entraîner des rougeurs, des douleurs, des brûlures, une inflammation et des lésions tissulaires. L'exposition oculaire peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures, des larmoiements, des lésions cornéennes et une perte de la vision. L'exposition par inhalation peut entraîner une toux, un mal de gorge, une sensation de brûlure et un essoufflement. L'exposition par ingestion peut entraîner des brûlures de la bouche et la gorge, des douleurs abdominales, une sensation de brûlure dans la gorge et la poitrine, des nausées, des vomissements, un choc ou chute.

Le contact avec les yeux peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures, des déchirures, des lésions cornéennes et une perte de vision.

##### Symptômes et effets retardés :

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

#### 4.3 Indication qu'une intervention médicale immédiate et un traitement spécial sont nécessaires

##### Traitement spécifique :

En cas de contact avec les yeux, consultez rapidement un médecin tout en poursuivant le rinçage.

En cas de contact avec la peau, consulter rapidement un médecin pendant que le rinçage se poursuit.

En cas d'ingestion, consulter rapidement un médecin.

##### Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre le feu

#### 5.1 Agents d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés :

Brouillard d'eau / brouillard, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse résistante à l'alcool.

##### Moyens d'extinction inappropriés :

N'utilisez pas de jet d'eau.

#### 5.2 Dangers particuliers dus à la substance ou au mélange :

La décomposition thermique peut produire des fumées / gaz irritants / toxiques.

#### 5.3 Conseils pour les pompiers

##### Équipement de protection individuelle :

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

##### Précautions spéciales :

Éviter tout contact avec la peau, les yeux, les cheveux et les vêtements. Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/aérosols/vapeurs/poussières. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait en toute sécurité. Utiliser de l'eau pulvérisée/du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Évitez le ruissellement inutile des moyens d'extinction qui peuvent provoquer une pollution.

### SECTION 6 : Mesures en cas de dégagement accidentel

#### 6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :

Évacuer le personnel non essentiel. Ventiler la zone. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Portez l'équipement de protection individuelle recommandé (voir section 8). Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières, fumées et aérosols. Ne pas marcher dans la matière déversée. Se laver soigneusement après manipulation.

#### 6.2 Précautions environnementales :

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 5 / 16

### Acid Phosphatase Buffer

Éviter les fuites et déversements supplémentaires si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher d'atteindre les égouts, les égouts et les cours d'eau. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Ne touchez pas les récipients endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Contenir et recueillir les déversements et placer dans un conteneur approprié pour une élimination future. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir section 13).

#### 6.4 Référence à d'autres sections :

Pour l'équipement de protection individuelle, voir la section 8. Pour l'élimination, voir la section 13.

### SECTION 7 : Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Empêcher le contact avec la peau. Éviter tout contact avec les yeux. Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré. N'ajoutez pas d'eau au produit corrosif. S'il est nécessaire de mélanger un produit corrosif avec de l'eau, ajoutez lentement le corrosif à de l'eau froide, en petites quantités, et remuez fréquemment. Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/ aérosols/ poussières. Ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas et n'utilisez pas de produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Laver soigneusement les zones affectées après la manipulation. Tenir à l'écart des matières incompatibles (Voir section 10). Gardez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Conserver uniquement dans son emballage d'origine.

#### 7.2 Conditions pour un stockage sécuritaire, y compris toutes incompatibilités :

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil et loin des voies de sortie. Conserver dans un récipient résistant à la corrosion avec une doublure intérieure résistante. Inspectez régulièrement les conteneurs et la zone de stockage pour détecter tout signe de fuite et de dommage. Conserver les conteneurs à une hauteur convenable pour la manipulation, si possible sous le niveau des yeux. Les étagères hautes augmentent le risque de chute de conteneurs, de blessures et d'exposition. Assurez-vous que l'équipement approprié de lutte contre l'incendie et de nettoyage des déversements est facilement disponible. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Conserver séparément. Gardez le récipient hermétiquement fermé. Stocker dans un emplacement éloigné des produits incompatibles (Voir section 10).  
Store between 2-8 °C

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Voir Section 1 (Utilisation recommandée).

### SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Seules les substances avec des valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration autorisée
Czech Republic	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup>
	Acide acétique	64-19-7	Ceiling Limit: 50 mg/m <sup>3</sup>
Estonia	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	LECT à 15 min : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 6 / 16

### Acid Phosphatase Buffer

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration autorisée
Hungary	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	LECT 15 minutes : 50 mg/m <sup>3</sup> (20 ppm)
Latvia	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	LECT 15 minutes : 50 mg/m <sup>3</sup> (20 ppm)
Lithuania	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
Malta	Acide acétique	64-19-7	MPT : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	LECT 15 minutes : 50 mg/m <sup>3</sup> (20 ppm)
Poland	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup>
	Acide acétique	64-19-7	LECT 15 minutes : 50 mg/m <sup>3</sup>
Romania	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	LECT 15 minutes : 50 mg/m <sup>3</sup> (20 ppm)
Slovakia	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	LECT 15 minutes : 50 mg/m <sup>3</sup> (20 ppm)
Slovenia	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	LECT 15 minutes : 50 mg/m <sup>3</sup> (20 ppm)
Austria	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	Ceiling Limit: 50 mg/m <sup>3</sup> (20 ppm [8 x 5 min])
Belgium	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	LECT 15 minutes : 38 mg/m <sup>3</sup> (15 ppm)
Denmark	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	LECT : 50 mg/m <sup>3</sup> (20 ppm)
Greece	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	LECT 15 minutes : 37 mg/m <sup>3</sup> (15 ppm)
Ireland	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	LECT 15 minutes : 50 mg/m <sup>3</sup> (20 ppm)
Italy	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	LECT 15 minutes : 50 mg/m <sup>3</sup> (20 ppm)
Luxembourg	Acide acétique	64-19-7	MPT : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 7 / 16

### Acid Phosphatase Buffer

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration autorisée
	Acide acétique	64-19-7	LECT 15 minutes : 50 mg/m <sup>3</sup> (20 ppm)
The Netherlands	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	LECT 15 minutes : 50 mg/m <sup>3</sup> (20 ppm)
Portugal	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	LECT 15 minutes : 50 mg/m <sup>3</sup> (20 ppm)
Sweden	Acide acétique	64-19-7	Valeur limite de niveau : 13 mg/m <sup>3</sup> (5 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	LECT à 15 min : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
France	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	LECT 15 minutes : 50 mg/m <sup>3</sup> (20 ppm)
Bulgaria	Acide acétique	64-19-7	LECT 15 minutes : 50 mg/m <sup>3</sup> (20 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	MPT : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
Croatia	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	LECT 15 minutes : 50 mg/m <sup>3</sup> (20 ppm)
European Union	Acide acétique	64-19-7	LECT 15 minutes : 50 mg/m <sup>3</sup> (20 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	8-Hour TWA: 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm;)
Finland	Acide acétique	64-19-7	LECT à 15 min : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	8-Hour TWA: 13 mg/m <sup>3</sup> (5 ppm)
Germany (TRGS 900)	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
Spain	Acide acétique	64-19-7	LECT 15 minutes : 50 mg/m <sup>3</sup> (20 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
United Kingdom	Acide acétique	64-19-7	LECT 15 minutes : 50 mg/m <sup>3</sup> (20 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
Cyprus	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)
	Acide acétique	64-19-7	LECT 15 minutes : 50 mg/m <sup>3</sup> (20 ppm)
Germany (MAK)	Acide acétique	64-19-7	MPT 8 heures : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)

#### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 8 / 16

### Acid Phosphatase Buffer

#### Niveau dérivé sans effet (dose dérivée sans effet) :

**Nom de l'ingrédient :** Acide acétique

**N° CAS :** 64-19-7

Travailleurs - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié
Travailleurs - Effets locaux	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	25 mg/m <sup>3</sup>
	Aiguë - Dermique	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	25 mg/m <sup>3</sup>
	Chronique - Dermique	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
Population générale - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Aucun danger identifié
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Aucun danger identifié
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié
Population générale - Effet local	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	25 mg/m <sup>3</sup>
	Aiguë - Dermique	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	25 mg/m <sup>3</sup>
	Chronique - Dermique	Danger identifié mais pas de DNEL disponible

#### Concentration prévisible sans effet (PNEC) :

**Nom de l'ingrédient :** Acide acétique

**N° CAS :** 64-19-7

Objectif de protection de l'environnement	PNEC
Eau douce	3.058 mg/L
Sédiments d'eau douce	11.36 mg/kg sediment dw
Eau de mer	0.306 mg/L
Sédiments marins	1.136 mg/kg sediment dw
Microorganismes dans le traitement des eaux usées	85 mg/L
sol (agricole)	0.47 mg/kg soil dw
Air	Aucun danger identifié
Voie orale (Empoisonnement secondaire)	Aucune exposition n'est prévue.

#### Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou sans objet

## 8.2 Contrôle d'exposition

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 9 / 16

### Acid Phosphatase Buffer

#### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de l'utilisation ou de la manipulation. Fournir une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur, brouillards et / ou poussières en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail, tout en respectant les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage :

Utilisez des lunettes de sécurité avec des protections latérales ou des lunettes. Envisagez l'utilisation d'un écran facial pour la protection contre les éclaboussures. Utilisez un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé par des normes nationales reconnues (ou équivalent).

##### Protection de la peau et du corps :

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques approuvés par les normes appropriées. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Compte tenu des paramètres spécifiés par le fabricant de gants, vérifiez lors de l'utilisation que les gants conservent toujours leurs propriétés protectrices. Il convient de noter que le temps de percée pour tout matériau de gant peut être différent pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges composés de plusieurs substances, le temps de protection des gants ne peut pas être estimé avec précision. Évitez tout contact cutané avec des gants usagés. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les gants usés et les vêtements contaminés. Une protection complète du corps doit être portée. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être choisi en fonction de la tâche effectuée et des risques encourus, et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit. Assurez-vous que tous les équipements de protection individuelle sont approuvés par les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

##### Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail ou à un niveau acceptable (si les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé par les normes nationales reconnues (ou équivalent) doit être porté.

#### Mesures générales d'hygiène :

Lors de la manipulation de produits chimiques, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains après la manipulation, avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Effectuer l'entretien ménager de routine.

#### Contrôles d'exposition environnementale :

Les émissions des équipements ou des systèmes de ventilation doivent être vérifiées pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation concernant la protection de l'environnement.

Mesures liées au produit (substance mélange) pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures d'instruction pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures organisationnelles pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures techniques de prévention de l'exposition :	Non déterminé ou sans objet

#### Mesures de gestion des risques pour contrôler l'exposition :

Non déterminé ou sans objet

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 10 / 16

### Acid Phosphatase Buffer

<b>État physique</b>	Reagent and L-tartrate is provided as a Dry Powder. Acetate Buffer is provided as a liquid.
<b>Couleur</b>	Reagent is slight pink to white powder, tartrate is a white powder, and acetate buffer is a clear, colorless liquid.
<b>Odeur / Seuil d'odeur</b>	Distinctive odor.
<b>pH</b>	Reagent = 5.30
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Non disponible
<b>Point/intervalle d'ébullition initial</b>	Non disponible
<b>Point d'éclair (vase clos)</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité</b>	Non disponible
<b>Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosivité</b>	Non disponible
<b>Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosivité</b>	Non disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Non disponible
<b>Densité de vapeur relative</b>	Non disponible
<b>Densité</b>	Non disponible
<b>Densité relative</b>	Non disponible
<b>Solubilités</b>	Soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partition (n-octanol/eau)</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible
<b>Viscosité cinématique</b>	Non disponible
<b>Caractéristiques particulière</b>	Non disponible

## 9.2 Autres informations

### 9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

<b>Explosifs</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Gaz inflammables</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Aérosols</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Solides oxydants</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Gaz sous pression</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Liquides inflammables</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Matières solides inflammables</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Substances et mélanges auto-réactifs</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Liquides pyrophoriques</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Solides pyrophoriques</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Substances et mélanges autochauffants</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Substances et mélanges qui émettent des gaz inflammables en contact avec l'eau</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Liquides oxydants</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Peroxydes organiques</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 11 / 16

### Acid Phosphatase Buffer

<b>Corrosif pour les métaux</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Explosifs désensibilisés</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet

#### 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucun.

### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité :

Non réactif dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

#### 10.2 Stabilité chimique :

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Des réactions dangereuses ne sont pas anticipées dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

#### 10.4 Conditions à éviter :

Évitez la génération d'aérosols et de brouillards, de chaleur extrême, de flammes nues, de surfaces chaudes, d'étincelles, de sources d'inflammation et de matériaux incompatibles.

Chaleur extrême, flammes nues, surfaces chaudes, étincelles, sources d'inflammation et matières incompatibles.

#### 10.5 Matières incompatibles :

Aucun connu.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

##### Toxicité aiguë

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

##### Données sur les substances :

Nom	Voie	Résultat
Acide acétique	Orale	DL50 Rat : 3310 mg/kg
	Inhalation	LC50 Rat: 11.4 mg/L (4 hr [Vapour])

##### Corrosion/irritation cutanée

##### Évaluation :

Provoque de brûlures cutanées et des lésions oculaires graves.

##### Données du produit :

Aucune donnée disponible.

##### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Acide acétique	Provoque de brûlures cutanées graves.

##### Domages/irritations oculaires graves

##### Évaluation :

Provoque des lésions oculaires graves.

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 12 / 16

### Acid Phosphatase Buffer

#### Données du produit :

Aucune donnée disponible.

#### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Acide acétique	Provoque des lésions oculaires graves.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Données du produit :

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Cancérogénicité

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) :

Nom	Classification
Acide acétique	Sans objet

#### Mutagénicité sur cellules germinales

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité reproductrice

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique des organes cibles (exposition unique)

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique des organes cibles (exposition répétée)

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité par aspiration

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

### 11.2 Informations sur les autres risques

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 13 / 16

### Acid Phosphatase Buffer

#### Propriétés de perturbation endocrinienne :

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Autres informations :

Aucune donnée disponible.

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aiguë (à court terme)

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

#### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Acide acétique	Fish LC50 Oncorhynchus mykiss: >1000 mg/L (96 hr [Read-across substance data])
	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: >1000 mg/L (48 hr [mobility, Read-across substance data])
	Aquatic Plants EC50 Skeletonema costatum: >1000 mg/L (72 hr [growth rate, Read-across substance data])

#### Toxicité chronique (à long terme)

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

#### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Acide acétique	The substance is readily biodegradable.96% degradation in water, measured by bio-oxidation, after 20 days.

### 12.3 Potentiel bioaccumulatif

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

#### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Acide acétique	The substance is not expected to bioaccumulate (log Pow= -0.17 at 25 °C).

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

#### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Acide acétique	The substance is highly mobile, therefore, adsorption to soil is not expected (Koc= 1.153 L/kg, QSAR).

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Données du produit :

**Évaluation PBT :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT.

**Évaluation vPvB :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme vPvB.

#### Données sur les substances :

**Évaluation PBT :**

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 14 / 16

### Acid Phosphatase Buffer

Acide acétique	La substance n'est pas PBT.
----------------	-----------------------------

#### Évaluation vPvB :

Acide acétique	La substance n'est pas vPvB.
----------------	------------------------------

#### 12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

**12.7 Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.

#### 12.8 Danger pour la couche d'ozone

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### 13.1.1 Élimination des produits/emballages :

Dilute with large volumes of water and dispose of into sewer system, in accordance with local regulations.

**Codes de déchets/désignations de déchets selon LoW :** Non déterminé ou non disponible

**13.1.2 Informations relatives au traitement des déchets :** Non déterminé ou non disponible

**13.1.3 Informations relatives à l'élimination des eaux usées :** Non déterminé ou non disponible

**13.1.4 Autres recommandations d'élimination :** Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### Transport international de marchandises dangereuses par route/rail (ADR/RID)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

#### Transport international de marchandises dangereuses par voies navigables intérieures (ADN)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 15 / 16

### Acid Phosphatase Buffer

#### Transport international de marchandises dangereuses par voie maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

#### Réglementations sur les marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international (IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

#### Transport maritime en vrac selon les instruments IMO

Nom en vrac	Aucun
Type de navire	Aucun
Catégorie de pollution	Aucun
Classe de danger de l'OMI	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Matière dangereuse en vrac seulement	Aucun
Groupe de fret	Aucun

### SECTION 15 : Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour la substance ou le mélange.

##### Règlements européens

**Liste d'inventaire (EINECS) :** Tous les ingrédients sont énumérés ou exemptés.

**Liste REACH SVHC (substances extrêmement préoccupantes) :** Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**Autorisations REACH SVHC (substances extrêmement préoccupantes) :** Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**Restriction REACH :** Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**Classe de danger pour l'eau (WGK) (Produit) :** Non déterminé.

**Classe de danger pour l'eau (WGK) (Substance) :**

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 16 / 16

### Acid Phosphatase Buffer

Nom de l'ingrédient	CAS	Classe
Acide acétique	64-19-7	Classe de danger pour l'eau 1 : légèrement dangereux pour l'eau

#### Autres règlements

##### Allemagne - TA Luft :

Nom de l'ingrédient	CAS	Classe	Taux d'émission de base	Concentration maximale
Acide acétique	64-19-7	Classe II	0.5 kg/h	0.1 g/ m <sup>3</sup>

Informations supplémentaires : Non déterminé.

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

### SECTION 16 : Autres informations

**Sigles et abréviations :** Aucun

#### Procédure de classification :

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Méthode utilisée
Corrosion de la peau, catégorie 1A	Avis d'expert
Lésions oculaires graves, catégorie 1	Avis d'expert

#### Résumé de la/des classification(s) dans la Section 3

Skin Corr. 1A	Corrosion de la peau, catégorie 1A
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, catégorie 1

#### Résumé des mentions de danger dans la Section 3 :

H314	Provoque de brûlures cutanées et des lésions oculaires graves
H226	Liquide et vapeur inflammables
H318	Provoque des lésions oculaires graves

#### Avis de non-responsabilité :

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878. Les informations fournies dans cette FDS sont correctes à notre connaissance, sur la base des informations disponibles. Les informations données ne sont destinées qu'à des recommandations pour une manipulation, un usage, un stockage, un transport et une mise au rebut en toute sécurité, et ne seront pas considérées comme une garantie ou une spécification relative à la qualité. Les informations se rapportent uniquement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce produit lorsqu'il est utilisé en combinaison avec tout autre produit, sauf indication contraire dans le texte.

L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Fiche de données de sécurité